

LES PÉNITENCIERS

MILLHAVEN—LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR CERTAINS DÉTENUS

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général. Elle porte sur un sujet qui a soulevé l'opinion publique à propos de certains incidents survenus dans une de nos institutions pénitentiaires. Le ministre peut-il renseigner la Chambre à ce sujet et nous donner une évaluation des dommages causés par certains détenus du pénitencier de Millhaven la semaine dernière lorsqu'au cours d'une prétendue protestation ou grève ils ont délibérément détérioré la propriété fédérale pour une valeur estimative de \$4,000 dans cette nouvelle prison?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, il me fera plaisir d'examiner cette affaire.

[Traduction]

M. Alkenbrack: Étant donné la nouvelle politique peu judicieuse du ministre concernant le plein salaire pour les détenus, compte-t-il récupérer de leur paye le montant des dommages?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre.

* * *

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

L'AGENCE PINKERTON ET LE PROJET DE REMPLACEMENT DU CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Le jeudi 4 mai, je lui ai demandé si la Commission de la capitale nationale avait passé ou envisageait de passer un contrat avec l'agence Pinkerton, filiale d'une société américaine, pour l'exécution des services fournis actuellement par le Corps canadien des commissionnaires dans la région de la capitale nationale. Serait-il en mesure de répondre à ma question maintenant?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, lorsque le député m'a posé cette question, j'ai demandé un rapport qui, apparemment, ne m'est pas encore parvenu. Je vais m'en occuper immédiatement.

M. l'Orateur: La parole est au député de Prince Edward-Hastings qui veut poser une question supplémentaire.

[M. l'Orateur.]

QUESTION POSÉE AU CABINET

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre au sujet de la question posée par le député de Peace River. Le premier ministre nous dirait-il la raison particulière de la date limite fixée à la fin de la semaine et vers laquelle le gouvernement semble tendre à perte d'haleine?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la seule date limite que nous ayons en vue, c'est que si les pensionnés—j'ignore si la chose s'applique aux vétérans—doivent toucher leur augmentation à la fin de juin au lieu d'attendre jusqu'à la fin de juillet, il faudra que le bill à ce sujet passe par toutes les étapes d'ici la fin de la semaine. Naturellement, si l'opposition veut prendre la responsabilité...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Lisgar a la parole.

Des voix: Oh, oh!

M. Murta: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre d'État...

L'hon. M. Hees: Ça va être automatique au jour des élections.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a 40 minutes que le député de Lisgar cherche à poser sa question; il est juste qu'il puisse le faire maintenant.

* * *

LES FINANCES

LES MODIFICATIONS FISCALES RELATIVES À L'AGRICULTURE

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État au sujet du comité interministériel chargé d'examiner les modifications fiscales relatives à l'agriculture. Le ministre est-il maintenant en mesure d'informer la Chambre de la nature de certains changements qu'étudie actuellement le comité?

• (1530)

L'hon. P. M. Mahoney (ministre d'État): Non, monsieur l'Orateur.

M. Murta: Le comité auquel est associé le ministre d'État examinera-t-il les changements relatifs à certains aspects de l'impôt sur les gains de capital et à certains aspects de l'allocation pour le troupeau de base, dans le domaine de l'agriculture?

L'hon. M. Mahoney: Monsieur l'Orateur, s'il le désire, le député peut certainement signaler ces questions au comité.